

Interventions techniques et logistiques

Eau

## RESPONSABLE D'EXPLOITATION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

VERSANT(S) :

FPT



- FPLOG023 -

### DEFINITION :

Organise et met en œuvre la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement de la collectivité. Gère et exploite les infrastructures de collecte, de transport, de distribution et/ou du traitement de l'eau potable

### ACTIVITES PRINCIPALES :

- Organisation et mise en œuvre de la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement
- Gestion et exploitation de collecte, de transport, de la distribution et/ou du traitement de l'eau
- Instruction des demandes d'urbanisme
- Maîtrise d'œuvre de projets
- Ingénierie et pilotage d'études
- Management de proximité
- Instruction des dossiers et application des procédures administratives
- Gestion des procédures budgétaires, financières et comptables
- Contrôle des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
- Contrôle de la qualité des services rendus

1348

COMPETENCES MANAGERIALES :  
SYSTEMATIQUE

CORRESPONDANCE CSP :  
ERLOG006

### ELEMENTS DE COMPETENCE

Connaissances

- Infrastructures et équipements des réseaux d'eau et d'assainissement
- Techniques de traitement et d'épuration des eaux
- Filières de traitement et de récupération de l'eau
- Technologies et caractéristiques techniques des matériaux et des appareils utilisés dans le traitement de l'eau

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement</li> <li>• Gestion de crise (pollution accidentelle, sécheresse, inondation, etc.)</li> <li>• Réglementation liée à la production et à l'acheminement d'eau potable, de collecte et d'épuration des eaux usées</li> <li>• Règlement de service, du réseau et des installations</li> <li>• Connaissances juridiques</li> <li>• Cadre juridique de la responsabilité civile et pénale</li> </ul>
--	---

<b>Savoir faire</b>	<p>Organisation et mise en œuvre de la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmer et coordonner les travaux d'équipements de traitement ou de réseaux</li> <li>• Négocier avec sa hiérarchie les moyens techniques et humains de la mise en œuvre des projets de la collectivité</li> <li>• Contribuer au règlement de service</li> <li>• Analyser les projets de transformation des équipements</li> </ul> <p>Gestion et exploitation de collecte, de transport, de la distribution et/ou du traitement de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un diagnostic des équipements de collecte, de transport, de distribution et/ou du traitement de l'eau</li> <li>• Définir le programme de renouvellement des équipements</li> <li>• Proposer des solutions techniques de modernisation ou d'optimisation des ouvrages</li> <li>• Optimiser la gestion des équipements</li> <li>• Gérer les relations avec les usagers et les assurances en cas de litiges ou de contentieux</li> <li>• Planifier et contrôler la réalisation des travaux d'exploitation</li> </ul> <p>Instruction des demandes d'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instruire et contrôler des dossiers de demandes d'urbanisme</li> </ul>
---------------------	---

<b>Savoir être</b>	
--------------------	--

1349

## SPECIFICITES

### Conditions particulières d'exercice :

Conditions générales :

Travail en bureau ; déplacements fréquents sur les stations et les réseaux

Facteurs de pénibilité :

Horaires réguliers avec amplitude variable : astreintes éventuelles de nuit et de week-end

Facteurs de risques professionnels :

Métier dont les activités sont potentiellement exposées à des facteurs de risques professionnels relevant de la/des catégories suivantes :

Contraintes physiques marquées

Environnement physique agressif

## Tendance d'évolution :

Évolutions relatives aux politiques publiques, au cadre institutionnel et réglementaire :

- Renforcement de la protection des périmètres de captage de l'eau potable
- Développement de la réglementation et des connaissances relatives aux pollueurs (responsabilités) et polluants
- Prise en compte croissante des problématiques des eaux pluviales et de ruissellement
- Extension des types de risques : sanitaires, pollutions, inondations, submersions, attentats...
- Politiques relatives à l'économie circulaire, à la production d'énergie et aux solutions alternatives, à la biodiversité
- Évolutions socio-économiques
- Exigence croissante des usagers en matière d'information et sur la qualité sanitaire de l'eau

Évolutions techniques et technologiques :

- Innovation dans les filières de traitement ou les matériaux pour la collecte, le transport et le traitement des eaux (réseaux intelligents de télégestion et de géolocalisation, outils connectés, etc.)
- Développement et renouvellement des réseaux écorésilients (matériaux)

## Impact sur l'emploi référence :